

Printemps et été 2025

STAGES DE PERFECTIONNEMENT AU COR DES ALPES

CONDITIONS GÉNÉRALES

Réservation

- Réservation online via la page du site internet [Nendaz | Stages de perfectionnement](#)
- Inscription obligatoire au plus tard 48h avant le stage
- Minimum 4 participants sont requis pour que l'activité ait lieu. Si moins de 4 personnes inscrites, possibilité de payer un supplément pour maintenir le stage
- Les professeurs ne sont pas tenus d'attendre les retardataires
- Le matériel de location devra être rendu en l'état aux professeurs
- Le client s'engage à payer les frais de réparations du matériel de location non liés à l'usure normale. Ainsi, tout dommage causé par le client au matériel de location sera porté à sa charge.

Changement de la réservation

- Toute modification de la réservation doit être annoncée au plus tard 48h avant le stage à l'organisateur
- Les modifications de dates sont possibles selon les disponibilités (prochains stages, hébergeur, etc.)
- En cas d'absence du client le 1^{er} jour, aucun remboursement ne sera versé et le stage ne pourra pas être remplacé
- Si une annulation intervient lors du stage, le client prend contact avec Nendaz Tourisme et avec les professeurs. Les conditions d'annulation s'appliquent

Prix

- Les prix du forfait sont confirmés à la conclusion du contrat. Les prix s'entendent : par personne, en franc suisse, logement en chambre simple, double ou triple, TVA et taxe de séjour comprises
- Paiement obligatoire au plus tard 48h avant le stage par versement bancaire, par débit à distance de la carte de crédit ou directement aux guichets de Nendaz Tourisme
- Les frais bancaires ou de cartes de crédit sont à la charge du client
- Aucune prestation ne sera accordée au client sans paiement à l'avance

Conditions d'annulation

- Les stages de perfectionnement ont lieu par tous les temps. Si la météo le permet, les cours se déroulent en extérieur. En cas de mauvais temps, ils ont lieu en intérieur.
- En cas de mauvais temps, les participants décident individuellement de maintenir ou d'annuler leur stage et les prestations y relatives
- En cas de maladie ou d'une incapacité à effectuer le stage, le client informe l'organisateur au minimum 48h à l'avance et est tenu de transmettre un certificat médical valide pour le remboursement

Frais d'annulation

- En cas d'annulation par le client, les frais suivants sont perçus :
 - 0% jusqu'à 22 jours avant le début du stage
 - 25% entre 15 et 21 jours avant le début du stage
 - 50% entre 8 et 14 jours avant le début du stage
 - 100% 7 jours avant le début du stage
- En cas d'annulation de la part de l'organisateur la totalité du stage est remboursé
- En cas de fermeture imprévue de la part de l'hébergeur, les montants correspondant à la nuitée avec petit-déjeuner, au verre de bienvenue et aux taxes de séjours sont remboursés

Assurance

- Chaque participant doit impérativement être au bénéfice de sa propre assurance responsabilité civile.

Responsabilité

- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommage ou vol durant le séjour.